

# COURIER DU JOUR.

MOBILITATE VICET.

Du 21 VENDÉMAIRE, an 6<sup>e</sup>. de la République française. — Jeudi 12 OCTOBRE 1797 (V. St. O.)



*Fermentation dans les Etats-Unis. — Marche d'une colonne de français et d'espagnols vers le Mississipi. — Découverte d'une conspiration à Lisbonne. — Nouveaux bruit de paix. — Mariage du prince de la Paix avec la cousine germaine du roi d'Espagne. — Troubles dans le département de l'Escaut. — Nouvelles satisfaisantes de celui de la Loire-inférieure. — Arrêté du directoire concernant les pièces de billon de 24 deniers. — Rejet de la résolution relative aux passe-ports.*

## A V I S.

La résolution qui soumet les journaux à l'impôt du timbre étant devenue une loi, les abonnés sont invités à relire l'avis relatif à cet objet, inséré dans un des précédens numéros, à vouloir bien s'y conformer.

Le prix de l'abonnement est de 12 livres par trimestre. Les lettres et paquets doivent être adressés au citoyen Noel, rue des Prêtres - Saint - Germain - l'Auxerrois, n<sup>o</sup>. 40.

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES. ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

*New-York, le 10 août.*

La plus grande fermentation règne dans les Etats-Unis, où néanmoins le gouvernement par sa sage fermeté, a jusqu'ici conservé sa prépondérance et maintenu la tranquillité publique.

On vient de découvrir plusieurs complots dont l'objet étoit d'incendier nos principales villes maritimes. Un tiers de celle d'Albany a été dans la nuit du 3 au 4, la proie des flammes; quatre-vingt-deux maisons, vingt-six magasins et soixante-onze étables, y ont été réduits en cendres.

On répand le bruit qu'une colonne de français et d'espagnols marchent vers le Mississipi.

## P O R T U G A L.

*Lisbonne, le 27 septembre.*

Nous avons été sur le point d'éprouver ici une révolution, ou une tentative de révolution. Un brabançon, nommé Segré, employé à la forteresse de Ceuta, a été dénoncé à la police; elle a voulu se saisir de sa personne; il s'est tué lui-même à l'instant où on a voulu l'arrêter. On a trouvé, dans son porte-feuille, le plan d'une conspiration, qui ne tendoit à rien moins qu'à massacrer toute la famille royale, pour faire une révolution dans le Portugal; des personnages de la première importance se trouvent compliqués dans cette affaire.

## T I R O L.

*Insruck, 23 septembre (2 vendémiaire.)*

Nous apprenons à l'instant une nouvelle qui nous cause une grande joie, celle de la signature de la paix à Udine. Quoiqu'elle nous vienne d'une bonne source, nous n'osons pas encore la garantir. Il ne nous est d'ailleurs parvenu aucune nouvelle d'Italie, parce que l'Adige, entre le 24 et le 28 de ce mois, s'est tellement débordé, qu'on n'a pu le passer sans danger.

## E S P A G N E.

*Madrid, 27 septembre (6 vendémiaire.)*

C'est le 2 d'octobre qu'on célébrera à l'Escurial le mariage du prince de la Paix avec la cousine-germaine du roi, au devant de laquelle toute la cour doit aller jusqu'à Guadarsama, qui est à deux lieues de cette résidence. Bien des personnes croient que cette illustre alliance sera pour le premier ministre une des dernières preuves de la haute faveur dont il jouit depuis sept ans, et que sa retraite du ministère le suivra de près. Il a contre lui, sur-tout parmi les grands, un parti considérable auquel ses augustes protecteurs croiront peut-être nécessaire de le sacrifier. La voix publique appelle à sa place un espagnol très-éclairé, peu connu cependant dans sa propre patrie; mais qu'on a su apprécier depuis long-tems en Italie, le chevalier Azzara, qui est depuis 1777, ministre de notre cour à Rome. Lié avec le cardinal de Bernis jusqu'à sa mort; recherché de tous les artistes et de tous les étrangers qui veulent voyager avec fruit, il a constamment joui d'une grande considération dans cette capitale des arts; et comme homme d'état, il n'en mérite pas une moins grande dans le monde politique.

## A I L E M A G N E.

*Aix-la-Chapelle, le 23 septembre.*

D'après les instructions envoyées par la commission intermédiaire de Bonn au commissaire français, nos bourgmestres ont convoqué avant-hier extraordinairement notre sénat. Dans cette séance il a été lu un écrit de ce commissaire, portant que la bourgeoisie devoit se réunir le lendemain, par tribus, pour procéder à l'élection d'un sénat tout nouveau; et que quiconque porte-

voit le moindre obstacle à cette mesute , seroit aussi-tôt conduit dans les prisons de Bonn. En conséquence , nos bourgeois sont occupés de l'élection prescrite. Hier le commissaire français fit paroître dans toutes les salles de nos tribus , une circulaire dont le passage suivant a fait parmi nous une grande sensation.

» Ainsi, l'époque est arrivée où la république française , l'amie et la protectrice des peuples libres , vous offre une main secourable pour vous faire recouvrer vos droits. J'espère donc que chacun de vous fait assez de cas de sa liberté , pour ne pas se laisser égarer par des bases intrigues ou par la corruption. Vous en connoissez les suites déplorables ; et l'exemple du passé vous servira sans doute de leçon pour l'avenir.

P A R I S , 20 vendémiaire.

On écrit de Dijon que la récolte des vignes est loin de répondre cette année , dans toutes les parties de notre département , aux avances du propriétaire et aux travaux pénibles du cultivateur ; elle est presque nulle partout. Les espérances qu'on fondoit encore il y a quelques mois sur les gros plants , se sont entièrement évanouies , et la nature les a aussi bien disgraciés que les plants fins. Il y a long-tems que l'on n'a vu cette branche de culture , la gloire et la richesse de la Côte-d'Or , frappée d'une aussi grande stérilité. C'est aux longues pluies , à la grêle , aux orages fréquens , aux passages trop rapides d'un air froid à un air trop chaud , que nos vigneron attribuent la cause de ce malheur irréparable.

La situation du département du Tarn , est de nature à affliger les patriotes et inquiéter le gouvernement ; il s'y commet impunément des assassinats ; la surveillance des autorités supérieures est tout-à-fait nulle ; les jours du commissaire près le département , ont été plusieurs fois en danger.

On a découvert à Berlin une conjuration qui avoit , dit-on , pour but l'établissement de la liberté dans les pays prussiens : les conjurés avoient déjà imaginé la division du territoire en quinze cantons ou dép. L'auteur du plan est un suisse nommé Burner , qui a été arrêté.

Les vaisseaux espagnols attendus de l'Amérique méridionale et des Philippines , et chargés de 18 millions de piastres , viennent de relâcher à Sainte-Croix de Ténérif. Ils ont échappé à l'amiral anglais Nelson , qui les guettoit pour s'en emparer.

La nouvelle de la saisie d'une correspondance entre Vienne et Londres , dont les intermédiaires devoient être quelques princes d'Italie , se confirme à Milan. On dit que le pape et le grand-duc , en se rendant intermédiaires , avoient aussi pris l'engagement de se joindre à l'Autriche , dans le cas de la reprise des hostilités.

L'électeur de Cologne vient d'adresser à ses sujets de la rive gauche du Rhin , une proclamation contre les hommes qui les entraînent à des mesures révolutionnaires. Il a adressé en même tems à son ministre auprès de la diète générale de l'Empire , des instructions sur cet objet , dont le conseil-souverain de l'Allemagne ne tardera pas de s'occuper.

( 2 )

Les administrateurs du département de la Sarthe , ont fait une adresse à leurs concitoyens , pour les dissuader que la loi du 19 fructidor dût s'étendre , quant à la mesure de la déportation , sur les individus qui avoient fait partie de l'armée des chouans , avant la pacification.

Heuzard , ci-devant général divisionnaire , sous les ordres de Cormatin , dans la Vendée , d'où il avoit été banni , et qui depuis avoit habité la commune de Caen , vient d'être arrêté dans le canton de Champagnolle , département du Jura ; il essayoit de passer en Suisse , pour se rendre à Versoy ; on l'a reconduit à Dijon.

L'administration centrale de la Corrèze , a fait passer au gouvernement un écrit ayant pour titre : *Les habitans des départemens du Midi à ceux des autres départemens de la république*. Cet écrit , marqué du timbre d'Aix , a été adressé au tribunal criminel de la Corrèze , qui s'est hâté de le dénoncer au directoire.

On écrit du département de la Loire-Inférieure , qu'aucun mouvement ne s'est fait sentir dans ces Contrées , et que l'on continue d'y jouir de la plus parfaite tranquillité.

Suivant les dernières lettres d'Udine , la santé de Buonaparte éprouve encore de grandes altérations. Des crachemens de sang répétés l'ont fort affoibli ; mais ses forces intellectuelles n'en ont nullement soufferts.

La correspondance des administrations du département d'Ille et Vilaine , annonce qu'on y prépare tous les élémens de la guerre civile , et que par-tout elle paroît être sur le point d'éclater. Dans les ci-devant districts de Fougère , la Guerche et Bain , il s'est formé des rassemblemens : des individus parcourent les communes , et cherchent à en soulever les habitans. Tout fait craindre les plus grands malheurs.

Il paroît certain , d'après les dernières nouvelles du département de l'Ille et Vilaine , que le fameux Richard a dû débarquer le dernier jour complémentaire , sur la côte d'Erquis , vers les dix heures du soir ; mais que l'on n'a été instruit de son arrivée , que le lendemain matin à quatre heures. Des mesures sont prises pour résister aux tentatives qu'il pourroit faire sur ces contrées.

On écrit du département de l'Escaut , que cette partie de la république est loin de jouir de la tranquillité. La proclamation de Camille-Jordan a beaucoup échauffé les têtes. D'autre part , les brigands connus sous le nom de *chauffeurs* , recommencent leurs atrocités. La nouvelle organisation de la gendarmerie paroît avoir considérablement diminué les moyens de surveillance , en réduisant beaucoup trop le nombre des brigades de gendarmerie qu'on auroit peut-être dû laisser subsister jusqu'à la paix générale.

Paris , 18 vendémiaire an 6.

Jamais physicien n'obtint un plus brillant succès que celui qui couronna mon quatrième voyage aérien que j'ai fait hier. A cinq heures trente-cinq minutes , mon ballon étant en état , je me plaçai dans le char qui lui étoit suspendu. Le célèbre Lalande , mon illustre protecteur ,

me présenta le drapeau national : j'adressai quelques paroles au public pour repousser les calomnies que l'on avoit débitées sur mon compte, après mon revers de Biron. Les spectateurs applaudirent beaucoup au tribut d'éloges et de reconnaissance que je rendis au citoyen Lalande.

Je m'élevai d'une manière imposante : bientôt j'éprouvai les effets de la raréfaction de l'air, et du changement de température. Le gaz hydrogène se dilata et s'échappa par les appendices : cet effet de la dilatation annonce une élévation d'environ deux cent cinquante à trois cents toises ; mais je ne pourrois déterminer au juste la hauteur où je suis parvenu, parce qu'il me fut impossible de disposer aucune expérience : cependant il n'est pas probable que j'aie dépassé cinq cents toises. Comme la nuit s'approchoit, et que l'atmosphère se chargeoit de brouillards, je regagnai le séjour terrestre en ouvrant la soupape du ballon. J'ai plané majestueusement avant de toucher la terre. Mon char bondit trois ou quatre fois de suite en l'approchant. Trois personnes à cheval, qui me suivoient à toute bride, me crièrent de descendre, et que l'endroit étoit propre à un retour céleste.

Effectivement, j'étois au milieu de la plaine Saint-Denis ; je pris terre enfin, et je fus bientôt entouré de personnes honnêtes qui repoussèrent des brigands qui voulurent déchirer mon ballon. Pendant mon trajet aérien, l'on me tira une grande quantité de coups de fusil, et j'ai entendu siffler plusieurs balles.

Je fus ramené en triomphe à Mousseaux, sans avoir quitté mon ballon qui se conserva parfaitement plein.

Le public ayant paru désirer que je fisse une nouvelle ascension, je prévins qu'elle aura lieu le vingt du courant, à Mousseaux.

Signé GARNERIN.

Une lettre du ministre de l'intérieur offre des primes d'encouragement aux citoyens qui feront des plantations particulières.

« On s'est borné jusqu'à présent, dit le ministre, à planter dans chaque commune un arbre de la liberté. Un arbre seul est triste. Qu'est-ce qu'un arbre par commune ? Ayons-en plutôt deux devant chaque maison. Semons des bois entiers ; plantons des forêts vastes ; élevons à la liberté des temples naturels sous des portiques de verdure, et que la république, croissant en force avec les arbres qui les composeront, transmettent à la postérité l'ombrage de ses bois sacrés. Heureux l'homme public qui inspirera cet esprit à ses concitoyens, et qui les aura pénétrés de l'amour des plantations ! »

Arrêté du directoire exécutif, du 18 vendémiaire an 6.

Le directoire exécutif, sur le rapport qui lui a été fait par le ministre des finances, que malgré les dispositions de son arrêté du 2 fructidor an 4, les pièces de billon de 24 deniers, ne circulent dans le public que pour la valeur de 18 deniers, quoiqu'elles soient reçues dans toutes les caisses publiques pour 24 deniers, arrête :

Art. 1<sup>er</sup>. Les pièces de billon, connues sous la dénomination de *monnoie gr. se*, de la valeur de 24 deniers, ne pourront être refusées pour cette valeur entière, sous quelque prétexte que ce soit, lorsqu'il restera de l'un ou de l'autre côté quelque vestige de l'empreinte.

II. Tous contrevenans à cette disposition seront pour-

suivis et condamnés aux peines prononcées par les loix contre ceux qui refusent de recevoir les monnoies nationales pour les valeurs qui leur ont été données lors de leur fabrication.

III. Lesdites pièces seront admises dans les paiemens de tous les droits et contributions publiques, à raison du quarantième desdits paiemens, indépendamment de l'appoint, ainsi qu'il a été ordonné pour les monnoies de cuivre, par l'arrêté du 14 nivose an 4.

*Prudhomme à Poulitier, Poulitier à Prudhomme*, tel est le titre de deux lettres insérées dans toute leur longueur et teneur, dans l'Ami des Loix.

Après un petit préambule, dans lequel il flatte l'amour propre du journaliste-législateur et législateur-journaliste, Prudhomme se plaint amèrement de ce que, par les ordres du ministre de la police, les scellés ont été apposés sur les quatre derniers volumes de l'histoire des Crimes de la Révolution, qu'il a écrite et imprimée, et qu'il se disposoit à vendre. Pour mettre Poulitier à portée de juger de ses principes, il accompagne son épître d'un exemplaire de son ouvrage. (Les petits présens entretiennent l'amitié.) *Tolle et lege*. Poulitier lit et répond d'une manière très-plausible en faveur de la liberté de la presse. Quoique maltraité dans l'ouvrage de l'historien des Crimes, il montre une *généreuse abnégation* de lui-même, et ne voit dans la mesure prise par le ministre, que l'effet des menées sourdes de quelques intrigans, qui tremblent de se voir démasqués, et un acte arbitraire, dont les conséquences le menacent, lui, rédacteur de l'Ami des Loix, homme de lettres, général et législateur, dans ses œuvres d'abord, ensuite dans sa personne.

Je n'ai pas lu l'histoire de Prudhomme, et j'ignore ce que peut être un livre que Poulitier appelle *inconvenant, impolitique, intempestif*, de tous les noms privatifs en impossibles, et que lui, Poulitier, ne voudroit pas avoir fait.

Si le seul respect de Poulitier pour la liberté de la presse, lui fait embrasser si chandement le parti de Prudhomme, je prends acte de ce mouvement de justice, en souhaitant qu'un jour il ne serve pas à l'accuser lui-même. Je pourrois, sans attendre long-tems ce jour, lui reprocher d'avoir, dans le numéro même où il se déclare le champion de la liberté de la presse, dénoncé l'*Echo de l'Europe*, de la manière qu'il a cru devoir donner plus de poids à sa délation. Il faut être conséquent, au moins, Poulitier, et se rappeler quelquefois, pour les autres et pour soi, le mot de Tacite : « Heureux tems où il est permis de penser ce que l'on veut, et de dire ce que l'on » pense. »

( Extrait de la Gazette Politique. )

Le pontificat romain est menacé d'une chute prochaine. *Le Conservateur* nous annonce cet événement. « Le capitole, s'écrie-t-il, a vu ourdir les trames des complots les plus perfides contre les nations ; mais des regards scrutateurs ont percé ces trois mystères, et des mains habiles ont démêlé les fils des plus horribles trames. Des scélérats avoient creusé des tombeaux pour les hommes libres ; les hommes libres vous y ont précipité les scélérats. O Rome ! tu vas être délivrée à-la-fois de tes fers, de tes préjugés, de tes pontifes et de la misère. »

( 4 )  
*L'administration centrale du département de la Seine ,  
à ses concitoyens.*

Citoyens , les contributions de l'an 5 sont décrétées ; bientôt les rôles définitifs seront en recouvrement ; ils seront rédigés sur les déclarations que vous devez fournir en exécution de la loi du 14 thermidor , et qui détermineront votre contingent partiel dans la contribution assignée au département de la Seine ; des bureaux resteront ouverts pendant deux décades dans chaque commune , dans chaque municipalité d'arrondissement pour la réception de vos déclarations ; vous y trouverez les imprimés nécessaires pour les faire avec uniformité , soit au bureau , soit à votre domicile. Chacun de vous va jouir de la plus belle perspective d'un républicain , celle de déterminer la portion dans laquelle il doit contribuer aux besoins de la patrie. L'esclave est imposé par son maître ; l'homme libre se cotise lui-même.

La loi n'attache aucune peine au défaut de déclaration ; mais passé les deux décades accordées pour leur réception , les agens municipaux des communes des cantons ruraux , les municipalités d'arrondissement dans le canton de Paris , doivent suppléer par leurs connoissances personnelles , ou celles qu'ils pourront se procurer , aux déclarations qui n'auront point été faites.

Le corps législatif a dû penser que sous une constitution dont la liberté et l'égalité sont les bases , et dans un système de contribution qui tend à consolider cette égalité par la publicité des opérations , et par le concours de tous les contribuables , tous s'empresseroient de coopérer à leur perfection , en fournissant des déclarations exactes ; et que le petit nombre de ceux que leur civisme ne porteroit pas à remplir ce devoir utile et nécessaire , y seroient suffisamment excités par leur propre intérêt. En effet , quelles que puissent être l'attention et l'impartialité des agens des communes , municipalités d'arrondissement , des jurys d'équité , de leurs adjoints , et de la commission des contributions directes , ils pourroient commettre des erreurs ; et , dans le doute , ils devront même être rigoureux envers le contribuable qui auroit négligé de faire sa déclaration , ou qui ne l'auroit pas faite avec franchise et loyauté.

Citoyens du département de la Seine , vous qui avez levé les premiers l'étendard de la liberté , vous qui voulez si fermement le maintien de la constitution , vous vous signalerez autant par votre empressement à accélérer et perfectionner l'assiette et la répartition des contributions , que par votre exactitude à les acquitter.

Celui qui néglige ce devoir sacré , est un mauvais citoyen ; il mérite le mépris de la société et les rigueurs de la loi ; il se rend coupable de la détresse où gémissent les rentiers , et qui se prolonge par son insouciance ; car le paiement exact et prompt des contributions peut seul donner au gouvernement les moyens d'acquitter la dette nationale. Les conspirateurs royaux en étoient eux-mêmes bien convaincus , lorsque , voulant arrêter tous les services , et faire périr de misère tous les rentiers et salariés publics , ils réunissoient leurs efforts et leurs intrigues pour paralyser le recouvrement des contribu-

ons. Nous qui désirons seconder de tout notre zèle les vues patriotiques du gouvernement , nous consacrons nos veilles à cet objet important , et nous l'activerons par l'emploi juste et sévère de tous les moyens que la loi nous confie.

JOUBERT , LEBLANC , DUMAS , FOURNIER ,  
LEFEBVRE , administrateurs.  
MATHIEU , commissaire du directoire exécutif.

## CONSEIL DES ANCIENS.

Séance du 18.

Le conseil approuve , sur le rapport de Bordas , une résolution qui étend la juridiction du tribunal de commerce de la commune de Gray jusques sur la rive gauche de la Saône.

Sur le rapport de Lavaux , le conseil approuve une résolution du 8 vendémiaire , qui établit des conseils de révision des jugemens militaires. En convenant de l'utilité de cette institution qui doit rassurer les militaires contre l'inobservation des formes , comme le tribunal de cassation rassure à cet égard les autres citoyens , le rapporteur n'a point dissimulé que la résolution ne prévoyoit pas un cas important , celui de la nécessité d'une prompte exécution des jugemens pour arrêter des complots qui pourroient compromettre la république , de l'éloignement du conseil de révision et de l'impossibilité de communiquer avec lui à cause de la présence de l'ennemi. Mais espérant que le conseil des cinq-cents répareroit au plutôt cette erreur par une nouvelle résolution , la commission a pensé que celle-ci devoit être adoptée sans retard.

Approbation d'une résolution du 15 vendémiaire , qui fait des fonds pour les dépenses de l'imprimerie de la République pendant les trois derniers trimestres.

Marbot propose d'approuver une résolution du 12 vendémiaire , qui crée un nouveau jury , chargé de choisir les sous-officiers et soldats de la gendarmerie. Les choix qui ont été faits par le jury , institué par la loi du 25 pluviôse , dit-il , ne méritent pas votre confiance. Ces jurys composés de royalistes ont par-tout appelé , comme dans mon département , celui de la Corrèze , des royalistes ou des hommes incapables. Cela seul prouve la nécessité d'approuver la résolution.

Lacombe-Saint-Michel demande l'ajournement. Ce n'est pas seulement dans la Corrèze que les choix ont été mauvais , dit-il. Dans le Tarn , ils l'ont été au moins autant. La commune de Castres est en révolte ouverte contre la république ; les hommes portant une cocarde blanche en forme de 8 pour faire allusion à Louis XVIII , se promènent dans la ville , et ont forcé les principales autorités à la quitter.

Delaloi observe que ce que vient de dire Lacombe , est une raison de plus pour adopter de suite la résolution , si personne ne s'y oppose.

Le conseil l'approuve.

NOEL , C. H. , rédacteur.